

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉTHENIVILLE

Séance du 10 avril 2026 – 19h30

Présidence de séance

M. Maryan IGNACZINSKI, Maire

Secrétaire de séance

Mme Laure BOSSERELLE

Présents

M. Maryan IGNACZINSKI, Mme Laure BOSSERELLE, M. Jean-Pierre PALADINI, Mme Marie-Laure BALLOIR, Mme Isabelle STEFFEN, M. Damien EVANGELISTI, M. Sébastien BOUCHER, Mme Emilie BARROIS, M. Berengeyh TOUNGHOU MAYOMBO, Mme Candy BENOIT, M. Charly BLAINVILLE, M. Francis GARAUDEL, Mme Rita AMOUYA

Absents représentés

Mme Isabelle BOUCKSOM (pouvoir à M. Maryan IGNACZINSKI)

M. Frédéric CHARTON (pouvoir à Mme Laure BOSSERELLE)

Quorum atteint

Ordre du jour

- Ajout d'un point : recours à des vacataires
- Validation du PV du 20 mars 2026
- Indemnités des élus
- Délégations au Maire
- Approbation du CFU 2025
- Affectation du résultat 2025
- Vote du budget primitif 2026
- Vote des taux d'imposition 2026
- Subventions aux associations
- Création commission d'appel d'offres
- Questions diverses

Délibération n°32 – Recours à des vacataires

Adoptée à l'unanimité

→ Autorisation de recruter 2 vacataires pour les cérémonies

→ Rémunération fixée à 20,83 €/heure

Délibération n°24 – Validation du PV du 20 mars 2026

Adoptée à la majorité

Délibération n°25 – Indemnités de fonction

Adoptée à la majorité

- Maire : 91,562 % du plafond (2 096,37 €/mois)
- Adjoints : 80,45 % chacun (707,01 €/mois)
→ Enveloppe globale respectée, sans surcoût

Délibération n°26 – Délégations au Maire

Adoptée à la majorité

- Délégations accordées pour la durée du mandat (article L.2122-22 CGCT)
- Suppléance assurée par la 1ère adjointe

Délibération n°27 – Approbation du CFU 2025

Adoptée à la majorité

Résultat de clôture :

- Investissement : -43 181,70 €
- Fonctionnement : +582 591,30 €

Délibération n°28 – Affectation du résultat 2025

Adoptée à l'unanimité

- Fonctionnement (002) : +539 409,60 €
- Investissement (001) : -43 181,70 €
- Capitalisation (1068) : 43 181,70 €

Délibération n°29 Bis – Subventions aux associations

Adoptée à la majorité

- Enveloppe globale : 28 000 €
- Répartition votée association par association

Délibération n°30 – Taux d'imposition 2026

Adoptée à la majorité

- Taxe foncière (bâti) : 42 %
- Taxe foncière (non bâti) : 10,64 %

- Taxe habitation (résidences secondaires) : 16,68 %

→ Taux inchangés

Délibération n°29 – Budget primitif 2026

Adoptée à la majorité

- Fonctionnement : 1 412 216 €
- Investissement : 669 194 €

Budget total équilibré : 2 081 410 €

Délibération n°31 – Commission d’appel d’offres

Adoptée à l’unanimité

Président : M. Maryan IGNACZINSKI

Membres :

M. Frédéric CHARTON, Mme Rita AMOUYA, M. Damien EVANGELISTI,
Mme Marie-Laure BALLOIR, M. Jean-Pierre PALADINI,
M. Berengeyh TOUNGHOU MAYOMBO, M. Sébastien BOUCHER,
M. Francis GARAUDEL

Questions diverses

- Préparation des commissions extra-municipales
- Information sur projets communaux et réunions institutionnelles

Clôture de séance

22h39